



DU BUREAU

COURRIEL : JKABOULOGNE@GMAIL.COM

WEB : WWW.JKA-CO.EU

Boulogne/mer, LE 15 novembre 2018

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale a été envisagée et annoncée par voie numérique . Les modalités de la tenue de l'assemblée sont :

DATE : Dimanche 9 décembre 2018 à 10h30 LIEU : Salle des Sports du Chemin vert – BOULOGNE/MER

Assemblée générale extraordinaire : électorale, modification des statuts

Conformément à l'article 3 des statuts, les membres du bureau et du comité arrivent en fin de mandat. Le comité de direction 2018/2022 est à valider.

La vie de l'association et la relecture des statuts nous invitent à modifier certains points des statuts .

Ordre du jour :

1. Ouverture par le secrétaire général.
2. Préambule du Directeur technique
3. Rapport du secrétaire général
4. Rapports financiers
 - a. Jka Co section boulogne
 - b. Compte rendu de l'activité financière des sections rattachées
5. Rapport technique
6. Modification des statuts :
 - a. Suppression de l'article 11 qui met contradiction l'article 2.1,
 - b. Modification de l'article 3 avec une composition du bureau avec deux vice-président :
 - i. VP dojo principal
 - ii. VP auprès des sections rattachées
7. Composition du comité directeur et élection du bureau

M. Caux ne renouvelle pas sa candidature et n'est plus membre de l'association.
M. D'andréa ne renouvelle pas sa candidature.

Conformément à l'article 3 - un remplacement est à valider par l'AG .

Ont été cooptés provisoirement : Président - M.MINNE FABIEN

VP h.d - M. DUMOULAIN WILLIAM

Candidat en qualité de Membre du Comité : M. EON OLIVIER

Renouvellement des mandats : VP sections rattachées et Correspondants de section

Commission d'organisation : Vie du dojo – Numérique

8. Questions diverses

JKA Côte d'Opale
Salle des sports - Chemin vert
Rue du Sandettie
62200 BOULOGNE SUR MER

GROUPEMENT SPORTIF AGREE N° 62 SP 1179

JO N° 0044 DU 01/11/2008 (N° 01279)